

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT CIRCULAIRE DE SECURITE N° 77

Jean COUPE

N/Référence: JC/nv/6875

DATE: 2 novembre 1994

OBJET: usure de coutures "Bartack"

MATERIELS CONCERNÉS : Voilures citées dans le bulletin d'information technique, de la société Parachutes de France, du 19 septembre 1994

TEXTE:

Alerté par des utilisateurs, le Conseil Technique Permanent a consulté la société Parachutes de France au sujet de décousures de suspentes localisées au niveau de leur raccordement par aiguilletés.

Répondant à notre demande, l'industriel nous a adressé un bulletin d'information technique que nous vous adressons en deux exemplaires :

- un exemplaire, destiné aux utilisateurs de cette génération de voilure, devra être affiché dans les salles de pliage.
- le second exemplaire sera mis à la disposition de vos réparateurs de parachutes.

Nous vous demandons de bien vouloir sensibiliser les propriétaires des voilures concernées sur les risques encourus par la non application de ces consignes.

DECISION FEDERALE: Application des directives du C.T.P.

DATE D'APPLICATION: Dès réception.

DIFFUSION:

- Président F.F.P.
- Directeur Technique National
- Directeurs Techniques
- Membres du Conseil Technique Permanent
- Réparateurs de parachutes
- Moniteurs Tandem
- MM. Y. Chaloin J.C. François
- Société Parachutes de France
- Etats Majors de : l'Armée de Terre l'Armée de l'Air de la Marine
- Paramag Les Hommes Volants

Association reconnue d'utilité publique par Décret du 2 mai 1986 sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports et affiliée au C.N.O.S.F.

35, rue Saint Georges 7 5 0 0 9 P A R I S C.C.P. n° 7692-23 T PARIS N° SIRET 784 405 912 00014 A P E 9 2 6 C Tél: (1) 44 53 75 00 Fax: (1) 48 78 45 42 3 6 1 5 F F P



B.P. 247, 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX (FRANCE)

Tél. (1) 34 33 35 35 Télex: 607 061 F Fax: (1) 30 32 43 11

Identification T.V.A.: FR 91732031349

Monsieur le Président du CTP FFP 35, rue Saint Georges

75009 PARIS

DM/93137 Le 27-Oct-1994 12:37

Objet: Bulletin d'information technique

Monsieur le Président du CTP,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint notre "Bulletin d'information technique" concernant les coutures de suspentes.

Le problème évoqué n'est pas systématique, mais les voiles entrant dans les séries concernées doivent être vérifiées. PARACHUTES DE FRANCE prend à sa charge les réparations aux conditions suivantes:

a)Que la réparation soit effectuée par un réparateur agréé PF².

b)Que la feuille ci-jointe nous soit retournée avec la demande de prise en garantie (ceci sera effectué par le réparateur).

c) Les frais de port sont à la charge du client.

Afin de faire l'inspection et la réparation rapidement nous avons pour la première fois agréé des réparateurs régionaux. Ceci doit aussi permettre d'éviter les frais d'expédition dans la plupart des cas.

Mais bien entendu, ce travail peut être réalisé par notre Service Après Vente. Pour tous renseignements complémentaires et rendez-vous contacter Pascal LE ROUX au 16 1 34 33 35 16 (ligne directe).

J'espère que vous apprécierez notre initiative pour garantir la sécurité des pratiquants et le dispositif de Service Après Vente mis en place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du CTP, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique MARCU

Président Directeur Général

1.Les voiles qui ne rentrent pas dans les numéros de série spécifiés ne sont pas concernées.

2.Cf. Annexe B



BULLETIN D'INFORMATION TECHNIQUE

Identification:

Toutes voilures BLUE TRACK, BLUE TRACK SERIE PRO et MERIT fabriquées avant le 14 Janvier 1994 immatriculées dans les séries suivantes:

BLUE TRACK BT PRO 100

Série C

BLUE TRACK BT PRO120

Serie C et DB001B jusqu'à DB020B inclus.

BLUE TRACK BT PRO 140

Série C

BLUE TRACK BT-40

Séries B et C

BLUE TRACK BT-50

Séries B et C, Série DA

BLUE TRACK BT-60

Séries B et C

BLUE TRACK BT-80

Séries B et C. Série DA

MERIT 170, 190 and 210

Séries B et CB

Les jonctions aiguilletées des suspentes de ces voilures comportent un seul point d'arrêt ou "bartack" par jonction.

Historique:

Les voilures en service ont montré une usure des bartacks des suspentes. Généralement seuls les bartacks des dérivations (pattes d'oie) et des commandes sont affectés, leur friction repétée avec les oeillets du glisseur effilant parfois la pîqûre. Un bartack sévèrement endommagé peut provoquer la désolidarisation des deux brins de suspente, rendant la voile impropre à un vol convenable.

Mesures à prendre:

Les voilures concernées doivent être inspectées. Si elles sont endommagées, toutes les coutures "bartack" des jonctions des suspentes et des commandes de manoeuvre doivent être remplaçées par une couture zig-zag, conformément aux instructions du présent bulletin. A la discrétion du réparateur qualifié, les autres bartacks peuvent être remplaçées si nécessaire.

Qualification du personnel: SAV PARACHUTES DE FRANCE

CERGY ou réparateurs agréés Parachutes de France (voir annexe B).

Autorité:

PARACHUTES DE FRANCE SA

B.P. 247

95523 Cergy-Pontoise Cedex

FRANCE

Application:

L'inspection doit être faite avant le prochain saut.

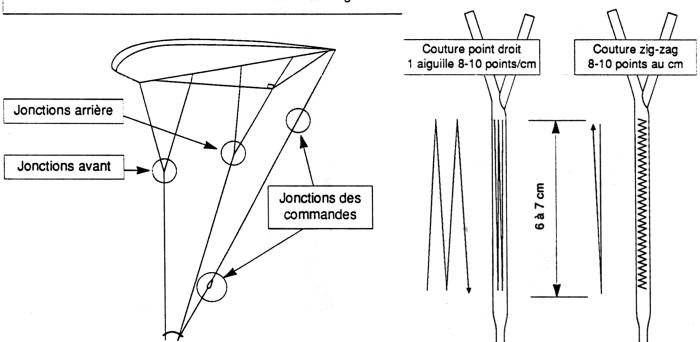
Conditions financières: gratuité à l'exception des frais de port.

Date: 19 Septembre 1994

Tél 33-1-34.33.35.10 Fax 33-1-30.32.43.11

Contact: Michel AUVRAY

Vérifications à effectuer sur les coutures frottant sur le glisseur



Routage: Correspondants PARACHUTES DE FRANCE, FFP, Etat major : ARMEE DE TERRE, ARMEE DE L'AIR, MARINE PARA MAG.

BULLETIN D'INFORMATION TECHNIQUE

ANNEXE B

Objet: Vérification des coutures de jonction.

LISTE DES STATIONS SERVICES AGREES PARACHUTES DE FRANCE POUR CETTE VERIFICATION ET REPARATION

Monsieur Pascal LE ROUX

Responsable du Service Après Vente PARACHUTES DE FRANCE 9, Chaussée Jules César BP 247 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél: 34.33.35.16 Fax: 30.32.43.11

Monsieur Jean-Claude COLIN

C.E.R.P. NANCY LORRAINE Aérodrome de Nancy Azelot 54210 SAINT NICOLAS DE PORT

Tél: 83.46.50.69 Fax: 83.46.50.13

Monsieur Antoine BELDA

C.E.R.P. LANGUEDOC MEDITERRANEE

Aérodrome de Pujaut 30131 PUJAUT Tél: 90.26.34.36 Fax: 90.26.34.12

Monsieur Charles HUITRIC

C.E.R.P. DE ROYAN Aérodrome de Royan Médis BP 23 17600 SAUJON

Tél: 46.05.55.20 Fax: 46.05.85.72

PARACHUTES DE FRANCE S.A - SERVICE APRES VENTE N° de Série Date de fabrication Type de voile Nom et prénom du client Adresse Code postal _____ Ville Téléphone _____ Nom du réparateur_____ Date de la réparation Signature du réparateur PARACHUTES DE FRANCE S.A - SERVICE APRES VENTE Type de voile N° de Série Date de fabrication Nom et prénom du client Adresse Code postal Ville Téléphone _____ Nom du réparateur _____ Date de la réparation_____ Signature du réparateur PARACHUTES DE FRANCE S.A - SERVICE APRES VENTE Type de voile N° de Série Date de fabrication Nom et prénom du client Adresse Code postal _____ Ville

Téléphone _____

Nom du réparateur

Date de la réparation

Signature du réparateur